

## **Déclaration de la FAPEE lors de l'ouverture de la Commission nationale des bourses 27 et 28 juin 2023**

Monsieur le Directeur général,

Contrairement aux usages les Conseils Consulaires des Bourses se sont tenus sans enveloppe limitative, n'offrant aucune visibilité sur la dotation budgétaire qui sera allouée à la campagne actuelle et renforçant les craintes exprimées par les Associations de Parents d'Élèves après la transmission aux postes d'enveloppes de référence inférieures voir très inférieurs aux besoins exprimés.

La FAPEE s'inquiète de l'impact qu'aurait une politique de restriction budgétaire sur la scolarisation des élèves boursiers et issus des familles aux revenus moyens en particulier. Elle souhaite que l'esprit de la réforme de 2012 qui avait pour objectif d'instaurer une plus grande équité et un élargissement du système des bourses scolaires aux familles à revenu intermédiaire soit maintenu pour permettre à l'ensemble des enfants français d'avoir accès au réseau AEFÉ. N'oublions pas que dans de très nombreux pays, il n'existe pas d'alternative scolaire pour les familles en raison de la langue d'enseignement dans les réseaux locaux, du coût exorbitant de la scolarité dans le système anglophone et de l'absence d'équivalence de diplôme qui n'ouvrent toujours pas à la poursuite d'études supérieures en France.

Les enfants boursiers participent également par leur scolarisation et leur intégration sociale au sein du réseau à la diffusion et au maintien du niveau de français dans nos établissements auprès d'apprenants toujours plus nombreux dans les cours de récréation. Cela est d'autant plus vrai quand l'objectif présidentiel est de doubler l'effectif global des élèves. En ce sens, ils sont indispensables au développement et à la force du réseau et ont toute leur part dans la diffusion du français et la richesse de la francophonie.

Le soutien apporté aux élèves boursiers ne doit pas être considéré comme une simple dépense comptable mais bien comme un investissement dans l'éducation et l'avenir des enfants français au profit de notre pays. Plusieurs études réalisées par l'AEFE, lors de rentrées précédentes, ont par ailleurs montré que la croissance de l'enveloppe des bourses scolaires se justifiait à 56% par l'augmentation des frais de scolarité, à 12% par la hausse des frais parascolaires, seulement à 19% par l'augmentation du nombre de bénéficiaires, à 9% par l'effet de la dégradation de la situation socio-économique des familles et à 4% par l'effet change.

Le système des bourses scolaires représente une avancée indéniable qu'il convient de maintenir. Il est le garant d'une cohésion sociale des communautés française à l'étranger et un facteur de réussite pour les enfants dont les familles en difficulté ne pourraient pas les scolariser sans ce soutien. C'est pourquoi la FAPEE est opposée à une dotation budgétaire qui ne serait pas être la hauteur des besoins ou à des baisses uniformes de quotité de bourses qui auraient des conséquences très différentes sur le reste à charge des familles en fonction des revenus, des frais d'écolage, du nombre d'enfants, du niveau de vie par pays et des effets de change. Les réalités matérielles, familiales qui existent derrière les demandes de bourses scolaires sont très diverses et montrent à quel point la réalité économique des familles françaises à l'étranger peut être délicate et nécessite que soit apportée à leurs enfants l'aide temporaire qu'ils rendront demain par leur réussite à l'ensemble de la nation.

Merci.